

Nouvelles cartes journalières

Comme déjà annoncé, la commune adhèrera aux nouvelles cartes journalières dégriffées.

Dès le 11 décembre 2023, les personnes intéressées pourront acheter une carte journalière au guichet communal. La première date de voyage possible est le 1er janvier 2024.

Ces cartes sont disponibles dans la limite des stocks disponibles ; toutes les communes suisses participantes ont accès au même contingent. La carte est disponible avec ou sans abonnement demi-tarif et elle est toujours nominative.

Il existe deux niveaux de prix : le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Pour savoir quand et à quel prix la carte journalière est disponible, veuillez consulter la page www.carteljournaliere-commune.ch.

A noter qu'il n'est pas possible de réserver une carte journalière par téléphone ou par mail auprès de la commune; la vente se fait uniquement au guichet.